

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 septembre 2011

Président : M. BELLANGER Christian, Maire

Présents : M. LECUYER, Mme LEAL, M. ROSSIGNOL, M. GEOFFROY, Mme PORCHER,
Mme GRONBORG, M. CANAUD, M. GUILBERT, M. MARGUERIN, M. LE BRAS,
M. CORONER formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. MONCHATRE (procuration à M. ROSSIGNOL)
M. ROY (procuration à M. GUILBERT)
Mme LIMA

Secrétaire : Mme LEAL

Le procès-verbal de la séance du 21 juin 2011 est adopté par l'ensemble des membres du conseil.

1) DECISIONS MODIFICATIVES

Suite à la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon nous accordant un fonds de concours et les différentes factures reçues du cabinet SODEREF, monsieur le Maire propose d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

➤ Notification du fonds de Concours de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées

R 1641 emprunt	- 15 000 €
R 1325 Groupement de collectivités	+15 000 €

➤ Honoraires du cabinet SODEREF

R 1641 emprunt	+ 100 €
D 2031 Frais d'études	+ 100 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ces propositions.

2) PARTICIPATION DE LA COMMUNE A UNE CLASSE DE DECOUVERTE

Monsieur le Maire fait part d'une lettre reçue de Madame TANTY directrice des écoles du RPI nous informant que des élèves dont les parents résident sur la commune de Mévoisins ont participé à une classe de découverte du 2 au 6 mai 2011 dans le Jura.

Monsieur le Maire rappelle que, l'année dernière, une participation avait été accordée pour un montant de 10 € par jour et par enfant.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant de cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'allouer une somme de 10 € par enfant et par jour au titre de la participation de la commune à la classe de découverte.

3) CONTRAT DE LOCATION DU PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de location du photocopieur vient à terme au 30 septembre 2011. Il propose d'examiner l'offre de location d'un photocopieur couleur des trois fournisseurs suivants :

- Dactyl Buro (photocopieur SHARP)
- Bureau Service (photocopieur RICOH)
- Photocopieur.fr (photocopieur OLIVETTI)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de DACTYL BURO pour la somme de 80,82 € H.T. par mois sur 20 trimestres (soit 290 € T.T.C. par trimestre) auquel s'ajoutera un coût copies.

4) INFORMATIONS SUITE AUX DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE (article L 2122-22 du CGCT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas pris de décisions suite aux délégations données en application de l'article L 2122-22 du CGCT.

5) PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES D'EURE ET LOIR (SDE 28)

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir, lequel a été adopté à l'unanimité par le comité syndical le 1^{er} juin 2011.

En l'état, le Syndicat motive cette orientation par le fait qu'il entend pouvoir ainsi apporter davantage de services aux collectivités, la décision adoptée ayant notamment pour but :

- de faciliter le transfert des compétences optionnelles,
- de rendre possible la réalisation d'infrastructures de télécommunications à l'occasion de travaux réalisés simultanément sur le réseau de distribution publique d'électricité,
- de permettre, en cas de transfert de compétence, l'intervention du SDE 28 en matière d'éclairage public dans un cadre juridique conforme à la réglementation en vigueur,
- de pouvoir proposer potentiellement diverses prestations de services.

En l'état, il est précisé qu'une suite favorable ne pourra toutefois être réservée à ce projet qu'à la condition que celui-ci recueille l'accord de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Ainsi, après avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir ainsi présenté.

6) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET SYNDICATS

Monsieur Patrick ROSSIGNOL informe le Conseil Municipal qu'il réunira prochainement la Commission des Travaux afin qu'une option soit retenue pour l'aménagement de la rue du Marais.

7) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un certain nombre de réclamations concernant l'évacuation des eaux pluviales suite à l'orage du samedi 3 septembre 2011. Il charge la Commission des Travaux de réfléchir à des solutions pour répondre aux craintes des habitants en cas d'un nouvel orage.

Madame Annie LEAL demande qu'une réflexion soit menée pour éventuellement déplacer le panneau de basket qui, suite à la création du giratoire, se trouve trop près de la voie de circulation. La Commission des Travaux se chargera de ce dossier.

Monsieur Jean-Pierre GUILBERT demande que la Commission des Chemins se réunisse pour réexaminer le tracé de ces derniers. En effet, il semblerait que les exploitants agricoles ne respectent pas le bornage réalisé lors du remembrement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

Le Maire

Les Membres du Conseil Municipal

Le Secrétaire